

# Panier JEUNES POUSSSES

*l'ordonnance*

Je soussigné(e) .....

Sage-femme

Médecin généraliste

Gynécologue

Atteste que Mme....., née le .....,  
est enceinte avec un terme prévu le .....

Adresse postale.....

Numéro de téléphone.....

La bénéficiaire doit envoyer cette prescription par mail ou par voie postale aux coordonnées ci-dessous afin de pouvoir s'inscrire au programme Panier Jeunes Pousses.

Fait à ....., le .....

Cachet et signature du **professionnel de santé** :



25 boulevard Besson Bey, 16000 Angoulême

[www.grandangouleme.fr/panierjeunespousses](http://www.grandangouleme.fr/panierjeunespousses)

06 34 66 93 86 - [panierjeunespousses@grandangouleme.fr](mailto:panierjeunespousses@grandangouleme.fr)



## JE SUIS ENCEINTE ET J'HABITE GRANDANGOULÊME ?

---

- 1-** Je fais remplir cette ordonnance à mon **professionnel de santé** (Médecin généraliste, gynécologue ou sage-femme)
- 2-** J'envoie cette ordonnance à **panierjeunespousses@grandangouleme.fr**
- 3-** Je participe à l'un des **ateliers santé** ou **cuisine** proposés
- 4-** Je choisis mon point de livraison et je reçois **chaque semaine** un panier de **légumes locaux et bio**.

Je peux bénéficier de **12 paniers, quelque-soit mes revenus** (aucune attestation à transmettre).

Si mon quotient familial est inférieur à **1 800 €**, je peux bénéficier de **20 paniers**  
Si mon quotient familial est inférieur à **900 €**, je peux bénéficier de **28 paniers**

Je transmets une attestation de quotient familial si je souhaite bénéficier des paniers supplémentaires.

- 5-** Après 2 mois, je participe au second atelier (Santé ou cuisine)

### PRÉCISIONS SUR LE RÈGLEMENT DU DISPOSITIF

---

Votre **inscription** ne sera **définitive qu'après réception par mail de votre confirmation de participation**.

La participation à **1 atelier santé** et à **1 atelier cuisine** est **nécessaire** pour participer au dispositif. La participation au second atelier dans un délai de 2 mois est indispensable pour bénéficier des paniers sur l'ensemble de la période.

En cas d'indisponibilité sur un atelier où vous êtes inscrit, **vous pouvez reporter cet atelier en prévenant 48h à l'avance**, dans la limite de 3 reports.

**Après 3 non-retraits de votre panier sans signalement préalable, votre participation au dispositif sera réévaluée.**

#### Règlementation Générale sur la Protection des Données Personnelles

Conformément aux dispositions prévues par le Règlement Européen sur la Protection des Données personnelles (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016) et la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles), les informations recueillies sur ce formulaire seront collectées et conservées par GrandAngoulême, 25 bd Besson Bey, 16000 Angoulême – service Santé, afin de répondre à votre demande d'inscription et de faciliter les échanges avec les prestataires du dispositif « Panier Jeunes Pousses ».

La base légale du traitement est à des fins non commerciales et dans un but d'intérêt général.

Les données personnelles collectées seront conservées pendant toute la durée du dispositif mais ne seront pas diffusées publiquement. Certaines données collectées (nom, prénom, coordonnées téléphoniques et adresse mail) seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Paysans Charente Bio pour les livraisons des paniers, Jardins d'Isis et Esprit culinaire pour l'animation des ateliers cuisine, à toutes fins utiles.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter (le cas échéant, notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits) : [dpo@atd16.fr](mailto:dpo@atd16.fr)

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

